



DIVISION REGIONALE ADULTE

REGLEMENT

Ce document est réalisé par la commission sportive cible afin d'aider et de conseiller les clubs désireux d'organiser une D.R. Adultes

La commission reste, bien entendu, à leur écoute pour les accompagner dans ce projet, et un DTR (Délégué Technique Régional) sera présent sur chaque manche afin d'assurer un bon déroulement de ces concours.

La division régionale adultes est divisée en 2 :

- La DRE - division régionale excellence.
 - Cette division ne contient que des équipes officielles (même club, même arme, même genre).
 - Elle permet d'accéder à la finale nationale des DR pour l'accession aux divisions supérieures (D2 puis D1 en classique / D1 en poulies)
 - La participation aux 3 manches est obligatoire pour prétendre au titre.
 - L'inscription d'une équipe de DRE se fait auprès de la commission cible du comité régional Sud-PACA.

- La DRA - division régionale access.
 - Cette division est uniquement régionale. Elle a pour but de permettre au plus grand nombre d'archers de tirer par équipe.
 - Elle ne contient que des équipes non officielles (même arme - club et genre peuvent être différents)
 - L'inscription d'une équipe de DRA se fait auprès de l'organisateur de la manche.
 - Pour la saison 2025, la DRA aura lieu uniquement sur les manches d'Aix-en-provence (le dimanche) et Antibes (le samedi)



1. Fonctionnement général

Une étape se déroule sur une journée :

- Tir de qualification le matin - comptant pour le classement national
- Matches par équipe l'après midi

Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au minimum une fois dans la saison.

Le classement de chaque DR est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des matches et les points obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

Si le terrain le permet (nombre de cibles suffisant), des rencontres DRA pourront être organisées l'après midi.

Le samedi sera laissé au choix de l'organisateur à l'installation et/ou à un tir TAE individuel.

2. Equipes sélectionnées dans chaque DR

2.1. DR Excellence

Les clubs ayant déjà une équipe en D1 ou D2 pourront présenter une équipe en DRE ou en DRA, selon la configuration de leur équipe. Conformément au règlement fédéral, les membres de cette équipe ne pourront pas être ceux pris en compte dans le classement national de l'équipe D1/D2.

Dans la mesure du possible, toutes les équipes officielles inscrites concourront en DRE.

Le nombre maximum d'équipes inscrites en DRE est fixé en début de saison selon la capacité des clubs organisateurs des manches. Pour la saison 2025, ce nombre est fixé à 25.

Si le nombre d'équipes préinscrites est supérieur au nombre maximum fixé, le choix se fera comme suit:

- Une seule équipe par club dans chaque catégorie
- Le nombre d'équipes de chaque catégorie sera calculé en considérant le prorata du nombre total d'équipes du comité régional - source classement national de l'année N-1, hors équipes D1/D2.
- Les équipes non sélectionnées seront basculées en DRA



2.2. DR Access

La DRA se déroule à l'identique de la DRE, tir qualificatif et matchs par équipe.

Elle aura lieu le dimanche en même temps que la DRE sur la manche d'Aix-en-provence, le samedi sur la manche d'Antibes.

Le nombre maximum d'équipes en DRA sera fixé à par l'organisateur de chaque manche selon la place disponible.

Un même club peut présenter plusieurs équipes mais une seule sera retenue si le nombre d'équipes maximum est dépassé. De la même manière, si un club présente une équipe en DRE et une en DRA, cette dernière ne sera pas prioritaire.

3. Montée / Descente

L'équipe gagnant la DRE (dans chaque catégorie) est automatiquement qualifiée pour la finale nationale des DR.

Des repêchages peuvent avoir lieu selon le classement national. Ils sont du ressort de la FFTA.

Chaque année, les meilleures équipes du classement national seront sélectionnées en DRE, selon le nombre d'équipes calculé, qu'elles soient issues de la DRE ou de la DRA.

Si une équipe de D2 ou DNAP redescend en DR, elle sera intégrée directement en DRE.

4. Inscription et composition des équipes DRE

Le club inscrit ses équipes DRE auprès du comité régional lors de la phase d'inscription.

L'inscription est définitivement prise en compte après réception du règlement. Celui-ci sera adressé au trésorier du comité régional Sud-PACA.

Par défaut, c'est l'équipe inscrite auprès du comité régional qui sera inscrite sur toutes les manches. La composition de l'équipe est modifiable pour chaque manche jusqu'à une heure avant le début de l'entraînement.

Ce sont les scores de ces archers qui seront pris en compte pour le classement du tir de qualification.



5. Attribution des points

L'attribution des points du tir de qualification se fait selon le tableau ci-dessous :

Entre 9 et 16 équipes classées	Entre 4 et 8 équipes classées
3 points attribués à la 1ère équipe	3 points attribués à la 1ère équipe
2 points aux équipes classées de la 2ème à la 4ème place	2 points aux équipes classées 2ème
1 point aux équipes classées de la 5ème à la 8ème place	1 point aux équipes classées 3ème

Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au moins une fois dans la saison et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Nombre d'équipes engagées	Fonctionnement	Remarques
10 équipes	18 matchs par équipe à raison de 6 matchs par étapes	1 match aller et 1 match retour
9 équipes	16 matchs par équipe	
8 équipes	14 matchs par équipe	
7 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
6 équipes	15 matchs par équipe à raison de 5 matchs par étape	Toutes les équipes se rencontrent 3 fois
5 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
4 équipes	9 matchs par équipe à raison de 3 matchs par étape	
3 équipes	6 matchs par équipe à raison de 2 matchs par étape	
2 équipes	Victoire en 2 matchs gagnants	



CLASSEMENT DES EQUIPES CLASSIQUES

SAISON 2023/2024

Classiques Hommes								
Classement National	Classement CR	Division 2024	Division 2025	Nom	Score 1	Score 2	Score 3	Total
22	1	D2	D1	VEDENE	638	628	585	1851
23	2	DR	DR	MARSEILLE	635	631	585	1851
26	3	D2	D1	CANNES MANDELIEU	658	614	574	1846
28	4	D1	D1	MOUANS SARTOUX	656	652	530	1838
51	5	DR	DR	OLLIOULES	642	581	572	1795
75	6	D1	D2	FA NICE	625	565	565	1755
98	7	DR	DR	AIX EN PROVENCE	595	566	560	1721
103	8	DR	DR	MORNAS	669	552	484	1705
179	9	DR	DR	CARPENTRAS	540	515	482	1537
182	10	DR	DR	BRIGNOLES	547	530	449	1526
210	11	DR	DR	MONTEUX	466	463	451	1380
220	12	DR	DR	L'ISLE SUR LA SORGUE	547	490	301	1338
222	13	DR	DR	GEMENOS	564	481	274	1319
255	14		DR	ANTIBES	568	325	188	1081

Classique Femmes								
Classement National	Classement CR	Division 2024	Division 2025	Nom	Score 1	Score 2	Score 3	Total
8	1	D1	D1	MARSEILLE	644	603	578	1825
13	2	D2	D2	MOUANS SARTOUX	612	601	571	1784
14	3	DR	DR	FA NICE	618	618	517	1753
29	4	D2	DR	MORNAS	639	580	458	1677
44	5	DR	DR	NICE AC	541	537	514	1592
51	6	DR	DR	CANNES MANDELIEU	574	525	470	1569
55	7	DR	DR	ANTIBES	519	518	507	1544
69	8	DR	DR	OLLIOULES	516	484	462	1462
82	9	DR	DR	AIX EN PROVENCE	457	456	421	1334
92	10		DR	LA GARDE	463	446	356	1265



CLASSEMENT DES EQUIPES POULIES
SAISON 2023/2024

Poulies Hommes								
Classement National	Classement CR	Division 2024	Division 2025	Nom	Score 1	Score 2	Score 3	Total
7	1	DR	DNAP	MIRAMAS	701	698	668	2067
8	2	DNAP	DNAP	ST MARTIN DE CRAU	711	684	668	2063
13	3	DR	DR	NICE AC	695	680	671	2046
24	4	DR	DR	LA GARDE	691	683	658	2032
34	5	DR	DR	PUGET SUR ARGENS	695	656	655	2006
50	6	DR	DR	SANARY	657	657	655	1969
66	7	DR	DR	MOUANS SARTOUX	681	657	605	1943
75	8		DR	MARIGNANE	661	640	635	1936
77	9		DR	ANTIBES	664	645	625	1934
83	10	DR	DR	VENTABREN	660	654	617	1931
105	11	DR	DR	VEDENE	660	629	584	1873
107	12	DR	DR	TRANS EN PROVENCE	644	622	602	1868
173	13		DR	LA CIOTAT	535	500	281	1316

Poulies Femmes								
Classement National	Classement CR	Division 2024	Division 2025	Nom	Score 1	Score 2	Score 3	Total
6	1	DNAP	DNAP	ST MARTIN DE CRAU	671	632	623	1926